

NOTE METHODOLOGIQUE

Cadre de l'étude

Le contexte

Dans le prolongement de la présentation des résultats d'une étude sur le devenir du Cher Canalisé conduite par la Région Centre avec le soutien financier à parité de l'Etat et des Conseils généraux de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, ces collectivités territoriales ont sollicité l'Etablissement « pour engager et porter l'élaboration d'un projet de développement à construire collectivement pour la mise en valeur de l'ensemble du Cher ».

C'est dans ce contexte, que les collectivités « en amont » (Région Auvergne, Départements Allier, Cher et Indre), interrogées par le Président de l'Etablissement, ont marqué leur intérêt pour que cette étude intègre leur territoire, en amont de la section dite du Cher Canalisé, étant précisé que l'engagement de cette démarche ne préjugerait d'une éventuelle décision sur le transfert du domaine public fluvial à l'Etablissement ou à toute autre collectivité.

Les axes de travail

Dans le cadre de la réalisation de l'étude sur un projet de développement en lien avec la question du transfert du Domaine Public Fluvial du Cher, l'Etablissement public Loire a recruté un renfort temporaire pour une durée de 6 mois (de juillet à décembre 2009).

Ses missions ont été :

- De définir les éléments de mesure de la dynamique de **concertation et d'implication des parties prenantes** à l'échelle du territoire d'intervention ;
- De mettre en perspective des formes qu'emprunte actuellement la **prise en considération du Cher dans les stratégies**

des acteurs concernés, en particulier les collectivités territoriales ;

- de recenser et analyser **des initiatives de développement** (passées, actuelles et envisagées) ;
- d'évaluer ex ante **des retombées économiques potentielles** (intégrant des éléments de quantification du retour sur investissement) d'un projet intégré de développement pour la mise en valeur de l'ensemble du Cher ;
- d'identifier des **éléments de comparaison** et/ou de référence avec des initiatives du même ordre entreprises **sur d'autres fleuves ou rivières**, en France comme en Europe
- de préparer un projet de cahier des charges en vue de la sélection d'un prestataire spécialisé dans la conception et la mise en oeuvre de telles démarches.¹

La démarche

Le travail réalisé a cherché à **prendre en compte l'ensemble des avis et des positions** des acteurs impliqués sur le devenir du Cher, en contactant notamment le panel le plus large possible de structures.

De plus, l'Etablissement public Loire a **mis en ligne² durant le déroulement de la mission les premiers éléments de travail** (liste de documents rassemblés, questionnaires, liste des structures contactées) afin que les acteurs associés puissent obtenir les informations nécessaires sur le travail réalisé.

¹ Extrait de « E-Loire - la lettre électronique de l'EP Loire - N°8 - juillet 2009 ».

² Sur la plate forme « Patrimoine » du site Internet du plan Loire (www.plan-loire.fr)

Outils et ressources

La constitution d'un fond documentaire

L'Etablissement public Loire disposait de plusieurs études et documents concernant des projets sur le Cher. Ces documents ont été classés et archivés.

Ce fond documentaire a ensuite été enrichi, notamment par des recherches et une veille sur Internet.

Hormis des études techniques, la documentation regroupe des courriers, des articles de presse, des documents réglementaires. Ces divers éléments traitent de la vallée du Cher ou d'autres territoires confrontés à des problématiques similaires.

Le fond documentaire regroupe actuellement presque 200 documents³.

La réalisation d'une enquête

Dans le cadre de l'étude, l'Etablissement public Loire a mené une consultation auprès des principaux acteurs de la vallée du Cher.

Cette enquête s'est traduite par l'envoi d'un questionnaire par voie électronique. Les différentes questions posées concernaient la situation actuelle de la rivière et de la vallée, ainsi que les stratégies et les projets des acteurs pour le Cher.

Plus de 120 structures de la vallée (Régions, Départements, associations, services de l'Etat ...) ont ainsi été sollicitées à distance. En complément, une quinzaine d'acteurs a également été rencontrée.

Dans le cadre de cette enquête, certaines structures extérieures à la vallée mais confrontées à des problématiques similaires ont elles aussi été consultées (VNF⁴, Région Bourgogne, Département du Loiret, ...).

La durée de la mission a cependant nécessité de faire des choix dans les structures à contacter, la consultation ne pouvant être exhaustive dans le temps imparti. Sauf exceptions les Intercommunalités et les Communes, très

nombreuses, n'ont pas fait partie du panel de l'enquête.

Cette consultation a eu lieu durant les mois de septembre et octobre 2009, avec plusieurs relances afin d'obtenir le maximum de retours. Les réponses de l'enquête ont été archivées et ont rejoint le fond documentaire.

Traitement et analyse de l'information

L'analyse des informations à travers le prisme des axes de la mission

Après avoir constitué le fond documentaire et obtenu les réponses de l'enquête, l'étape suivante a été l'analyse des informations collectées.

Les éléments extraits ont été classés en fonction des grands axes identifiés pour la mission. Pour chacun de ces axes, l'analyse des informations a donné lieu à la rédaction d'éléments de restitution « intermédiaires ».

La réalisation de statistiques

À partir des réponses de l'enquête, des statistiques ont été réalisées. Certaines réponses ont été standardisées pour pouvoir permettre des comparaisons chiffrées, notamment sur les axes « implication et concertation des acteurs » et « prise en compte du Cher dans les stratégies ».

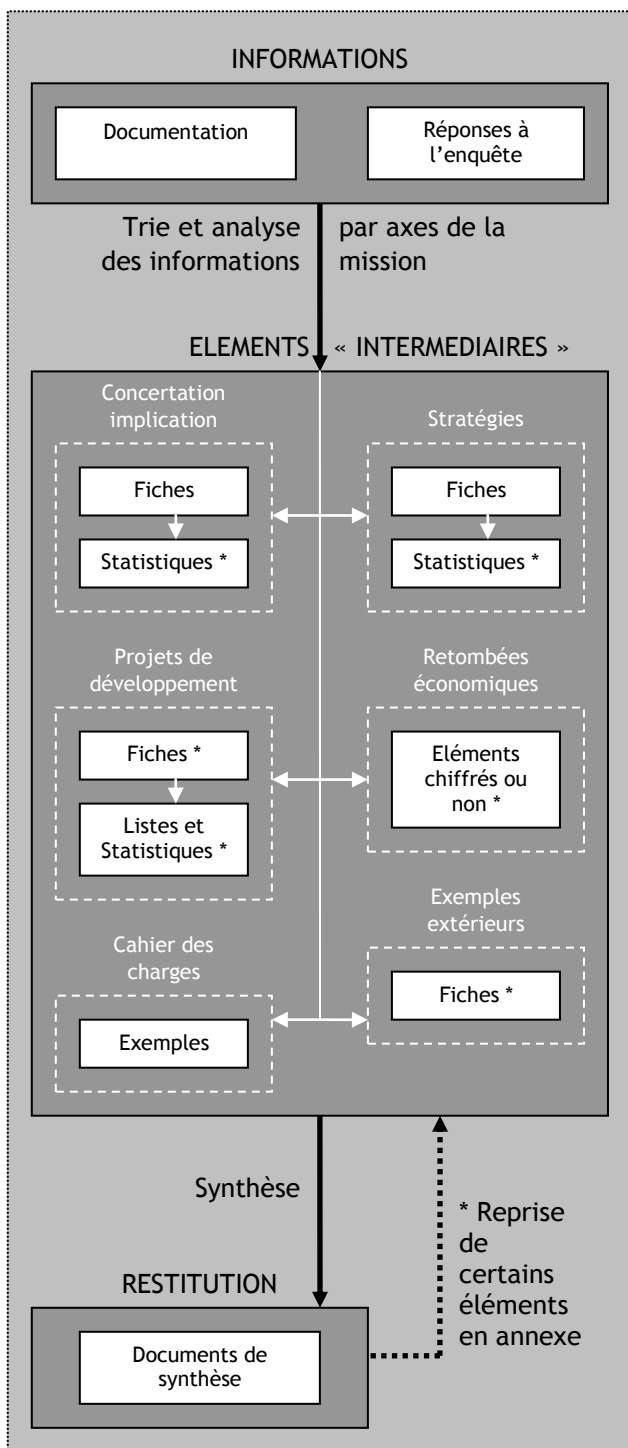
La standardisation des réponses à des questions ouvertes implique une simplification et une perte d'informations. Cette perte se retrouve également dans la réalisation de typologies en vue de regrouper les acteurs ou les projets dans un nombre de catégories réduit.

Les réponses à des questions « fermées » auraient été plus aisées à traiter de manière statistique. Néanmoins ce type de questions avec une possibilité de réponses limitées et définies à l'avance peut influencer les personnes interrogées, et limite souvent leur possibilité de s'exprimer et de faire part de leur spécificités.

³ Nombre de codes attribués

⁴ Voies navigables de France

Démarche globale de traitement des informations



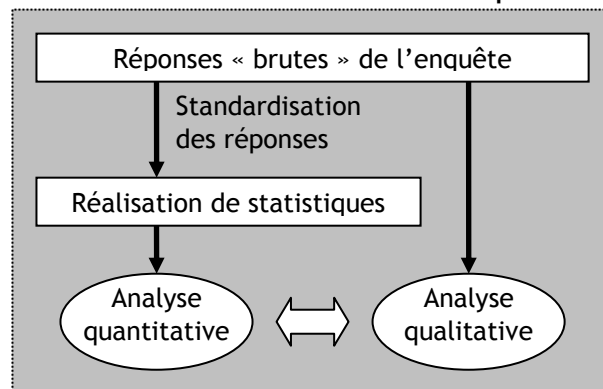
De plus, l'objectif n'était pas ici de mesurer de manière fine et rigide certains phénomènes (l'implication d'acteurs, la concertation mise en place, la prise en compte du Cher dans les

stratégies ...), mais de faire ressortir les principales tendances, les spécificités ainsi que les points de convergence et de divergence.

La complémentarité de l'analyse qualitative

Les résultats des statistiques ont été comparés et enrichis par une analyse qualitative des réponses.

Le traitement des données de l'enquête



Au-delà des seules statistiques, le traitement des informations a permis la rédaction de fiches (sur les projets sur le Cher et les exemples extérieurs) et la réalisation d'un recensement (non exhaustif) des équipements et des projets.

Restitution des résultats

Au cours de l'analyse et de la synthèse, les éléments classés par grands axes n'ont pas été traités indépendamment les uns des autres, mais se sont enrichis mutuellement.

La synthèse des éléments de restitution intermédiaires (fiches, statistiques ...) a permis d'aboutir à la rédaction d'un rapport de synthèse, présentant les principales conclusions de l'étude menée pour un projet de développement de la vallée du Cher. La liste des documents produits dans le cadre de l'étude (rapport de synthèse, annexes ...) est détaillée dans la « note d'aide à la lecture ».